



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire, en séance publique, filmée et diffusée au format numérique par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, son visionnage restant possible après coup.

Présidence : Madame Sonia BRAU, Maire.

Présents : Mme Sonia BRAU, M. Yves JOURDAN, Mme Lydie DUCHON, Mme Marie-Laure CAILLON, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, Mme Sophie MARVIN, Mme Isabelle GENEVELLE, M. Jérôme de NAZELLE, M. Claude COUTON, M. Joseph SAMAMA, Mme Christine GOSSELIN, M. Ahmed BELKACEM, Mme Anne BARRÉ, Mme Jessica BULLIER, Mme Graziella LACROIX, Mme Fanny ACHART-VICTOR, M. Vladimir BOIRE, M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, Mme Audrey SAULGRAIN, M. Maurice IMBARD.

Absents excusés : Mme Lydie DUCHON pouvoir à Mme Sophie MARVIN jusqu'à son arrivée à 20h20 (après l'adoption des procès-verbaux des séances des 6 juillet et 7 septembre 2022), M. Henri LANCELIN pouvoir à Mme Marie Laure CAILLON, M. Isidro DANTAS pouvoir à M. Jérôme de NAZELLE, Mme Brigitte AUBONNET pouvoir à Mme Fanny ACHART-VICTOR, Mme Olga KHALDI pouvoir à M. Yves JOURDAN, M. Kamel HAMZA pouvoir à Mme Christine GOSSELIN, Mme Gaëlle du MESNIL pouvoir à Mme Sonia BRAU, M. Freddy CLAIREMBAULT pouvoir à Mme Jessica BULLIER, M. Nicolas FARRÉ pouvoir à M. Maurice IMBARD, M. DEGROOTE pouvoir à M. Frédéric BUONO

Secrétaire: M. Vladimir BOIRE

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 33

Réf : 2022/09-2/4 - OBJET : Fonds de solidarité de la Région Ile de France – Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale – Rapport d'utilisation pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1111-2, L.2121-29 et L.2312-1,

Vu la loi n° 91-429 du 13 mai 1991, instituant une dotation de solidarité urbaine et un fonds de solidarité des communes de la Région Ile de France, réformant la dotation globale de fonctionnement des communes,

Vu les notifications préfectorales des 6 avril et 31 mai 2021 relatives à la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU) et au Fonds de Solidarité de la Région Ile de France (FSRIF) entre les communes de la région Ile de France pour l'année 2021,

Considérant qu'il y a lieu d'établir chaque année un rapport d'utilisation de ces dotations,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur l'adjoint au Maire et délibéré,

DELIBERE

Article Unique : Approuvé à l'unanimité le rapport d'utilisation pour l'année 2021 du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France (FSRIF) et de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU) tel que présenté ci-dessous :

| Domaine d'intervention | Localisation | Equipement : construction, travaux, acquisition de matériels..... | Montant global en euros 2021 | Dont F.S.R.I.F. et D.S.U. euros |
|------------------------|----------------------------------|---|------------------------------|---------------------------------|
| Administration | Bâtiments administratifs | Travaux de construction de la Maison des Associations | 1 699 520 € | 314 000 € |
| Educatif | Ecoles primaires | Travaux de réfection du Groupe scolaire Bizet/Wallon dont accessibilité PMR | 3 533 551 € | 653 200 € |
| Sports | Centre sportif | Travaux de construction du pôle sportif Pierre Mazeaud | 2 304 509 € | 426 000 € |
| Voirie | Réfection chaussées et trottoirs | Travaux de réfection de l'avenue du Général de Gaulle pour un meilleur accès au quartier Charles Renard et à ses différents équipements | 765 169 € | 141 515 € |
| TOTAL | | | 8 302 749 € | 1 534 715 € |

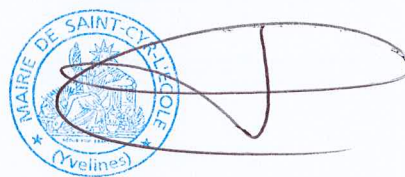
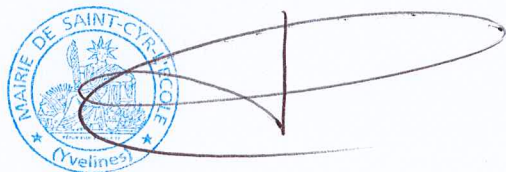
Délibération rendue
exécutoire par transmission
en Préfecture le : - 5 OCT. 2022
et par publication en ligne le : - 5 OCT. 2022

Pour extrait certifié conforme

Saint-Cyr-l'École,
le : - 5 OCT. 2022

Sonia BRAU
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc

Sonia BRAU
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Fonds de solidarité de la Région Ile de France - Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale - Rapport d'utilisation pour l'année 2021.

Date de transmission de l'acte : 05/10/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 05/10/2022

Numéro de l'acte : 2022-09-2-4 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 078-217805456-20220929-2022-09-2-4-DE

Date de décision : 29/09/2022

Acte transmis par : Nathalie DELAFOY-GAUMONT

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers